



## **Communiqué de presse**

Jeudi 24 septembre 2020

# **Syctom : la Ville conteste très fermement la régularité du vote à la présidence du syndicat**

Aujourd'hui se tenait le vote pour la présidence du SYCTOM, l'agence métropolitaine du traitement des déchets ménagers, représentant 5,8 millions d'habitants

90 électeurs devaient élire le président du syndicat, ce sont 91 bulletins de votes qui ont été dépouillés et 89 personnes qui ont signé la liste d'émargement. Par ailleurs la liste d'électeurs a évolué en plein scrutin. De ce fait, les élus de la majorité parisienne, ainsi que tous les élus de gauches et écologistes représentant les autres collectivités ont quitté la séance et contestent fortement la régularité de ce scrutin, dont la sincérité et l'intégrité sont largement remises en cause.

La Ville saisira les juridictions compétentes afin qu'une réponse soit apportée aux manquements constatés lors des opérations de vote.

Ce syndicat est un maillon indispensable dans la chaîne de traitement des déchets franciliens. Chaque année il traite 2,3 millions de tonnes de déchets.

Pour Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris: *« Ce vote est une insulte aux millions de franciliens que nous représentons. Les enjeux de transformation écologique, de stratégie Zéro déchet et d'égalité territoriale méritent transparence, clarté et démocratie ! »*